



Association des **P**laisanciers du **P**ort d'**A**rzal-
Camoël

Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email contact@appac56.info Site web
www.appac56.info

Tél. 0 633 800 801

Réunion du jeudi 25 Février 2016 à 18 h 30

Cette réunion s'est tenue à ARZAL CAMOËL, dans le local mis à notre disposition par la capitainerie.

Présents :

Patrick AUBERT, Gérard BLANCHET, Gérard BOZEC, Patrick CARBONEL, Bernard COUSSEAU, Patrick GAY, Xavier TIRARD, Philippe TORRES.

Invité :

Robert ALLAIN.

Ordre du jour :

Election du bureau.

Répartition des tâches.

Désignation des représentants de l'APPAC dans les différentes institutions.

Calendrier des manifestations.

Préambule :

- Philippe TORRES, justifie la présence de Robert ALLAIN, afin qu'il passe dossiers et informations au nouveau Conseil d'Administration.

Election du Bureau.

Election du président.

Un seul candidat : Philippe TORRES.

Philippe TORRES est élu président à l'unanimité.

Election du Vice-Président.

Un seul candidat : Patrick AUBERT

Patrick AUBERT est élu vice-président à l'unanimité.

Election du trésorier.

Un seul candidat : Patrick GAY.

Patrick GAY est élu trésorier à l'unanimité.

Patrick GAY précise qu'il accepte la charge que pour cette année. Qu'il laissera sa place l'année Prochaine.

Election du Secrétaire.

Un seul candidat : Gérard BLANCHET.

Gérard BLANCHET est élu secrétaire à l'unanimité.

Sont également désignés :

Bernard COUSSEAU au poste de trésorier adjoint.

Xavier TIRRARD au poste de Secrétaire adjoint.

Patrick CARBONNEL chargé de la communication.

Le bureau de l'APPAC version 2016 se compose de :

NOM	Fonction
Philippe TORRES	Président
Patrick AUBERT	Vice-président
Gérard BLANCHET	Secrétaire
Patrick GAY	Trésorier
Xavier TIRARD	Secrétaire Adjoint
Bernard COUSSEAU	Trésorier Adjoint

La déclaration en préfecture sera faite dans les jours à venir.

Répartition des tâches.

Tâche	Responsable/Aide
Croisières/Sorties	<u>P. AUBERT</u> , G BLANCHET, X. TIRARD
Matériel	<u>G. BOZEC</u>
Photos	<u>G. BLANCHET</u>
Affichage (TOTEM)	<u>G. BOZEC</u>
Boîte à lettre Capitainerie	<u>G. BOZEC /P. GAY</u>

Le matériel appartenant à l'APPAC (la sono) doit être récupéré et stocké chez G. BOZEC. Patrick l'utilisera pour les croisières.

Le téléphone de l'APPAC est remis à G. BLANCHET secrétaire de l'APPAC

Echange du fichier des adhérents.

Toute nouvelle adhésion arrivant chez le trésorier celui-ci après mise à jour de son fichier enverra le fichier :

- Au Secrétaire (gestion des adresses postales et sécurité du fichier)
- Au chargé de communication (gestion des adresses mails).

Calendrier des réunions du CA.

Le CA se réunira chaque dernier vendredi du mois sauf en Juillet et Aout.

1. Le 25 Mars
2. Le 29 Avril
3. Le 27 Mai
4. Le 24 Juin
5. Le 30 Septembre
6. Le 28 Octobre
7. Le 25 Novembre
8. Le 16 Décembre

Désignation des représentants dans les différentes institutions :

Philippe TORRES demande à Robert ALLAIN d'énoncer toutes les participations de l'APPAC dans les différentes institutions avec l'intérêt de chacune.

UNAN :

Intérêt : Représentation nationale. A permis d'agir pour que la taxe sur les mouillages forains soit abandonnée.

Représentativité de l'APPAC : Outre le président de l'association, il est accordé 1 délégué supplémentaire par tranche de 100 adhérents. Ayant à ce jour 143 adhérents, l'UNAN nous accorde 2 sièges de délégués.

L'APPAC sera donc représentée à la prochaine assemblée générale par 4 personnes :

Robert ALLAIN invité par le président de L'UNAN 56 à titre personnel.

Philippe TORRES au titre de président.

Sont désignés comme délégués de l'APPAC à l'UNAN :

Gérard BOZEC & Xavier TIRARD

L'assemblée générale de l'UNAN est fixée au 25 Février 2016. Elle se tiendra à VANNES.

IAV :

Intérêt : Suivre au plus près le dossier de la seconde écluse et de la navigation sur la Vilaine.

Représentativité :

Sont désignés comme représentants de l'APPAC :

Gérard BOZEC

Xavier TIRARD

CLUPIP :

Philippe TORRES sera le représentant de l'APPAC au titre de président, outre les personnes membres qui elles le sont à titre privé.

Comité d'estuaire :

Patrick GAY est désigné titulaire représentant de l'APPAC.

Rencontres avec la capitainerie :

Philippe TORRES et Patrick AUBERT assureront ces rencontres.

Philippe TORRES prendra contact avec Mme GAUTIER, capitaine du port, dans les prochains jours.

SNSM :

Patrick GAY est désigné comme correspondant avec la SNSM.

Philippe TORRES demande à chaque représentant de l'APPAC dans une institution de faire un compte rendu précis, de communiquer aux membres du bureau les éventuels documents remis par les institutions en séance après chacune des réunions. Si il n'y a pas de compte rendu on peut s'interroger sur la pertinence de poursuivre notre implication dans l'institution en cause.

Philippe TORRES demande à Robert ALLAIN de lui communiquer les coordonnées des présidents de FOLLEUX, La Roche Bernard et Redon afin de continuer les relations avec ces associations.

Mise en place de la commission définie en Assemblée Générale.

Les membres de cette commission seront reçus lors du prochain CA c'est-à-dire le 25 Mars.

Une convocation précisant les modalités sera envoyée personnellement à chaque membre de la commission.

Animations/Calendrier prévisionnel des croisières

Croisières :

- Début JUILLET
- Début AOÛT (réservée aux personnes qui travaillent)
- Début SEPTEMBRE

Sorties :

Un certain nombre d'idées sont avancées.

- Sortie d'ouverture de saison. (destination PIRIAC si possible)
- Sortie format week-end
- Sortie au Grand Pavois en car.
- Sortie Pêche en MAI
- Sortie des OUFS

Animations :

Lors de la dernière AG et au vu des retours de l'enquête plusieurs ateliers ont été proposés.

Nous allons essayer de mettre en place ces ateliers et d'autres. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

Résultats de l'enquête :

Les résultats de l'enquête seront communiqués à tous les adhérents dans les prochaines semaines.

Relation avec l'association « Les p'tits loups ».

- Le Conseil d'administration décide que l'APPAC ne se chargerait plus de l'organisation de la sortie bateau.

L'APPAC fera appel à ses adhérents pour que ceux-ci acceptent de participer à cette sortie en mettant leur bateau à disposition de l'association « les P'tits loups ».

Le nombre de bateaux sera donné par l'association « les p'tits loups ».

- Le Conseil d'administration décide que l'APPAC ne tiendra aucun stand lors du vide-grenier d'ARZAL pour le compte des « p'tits loups »

Ceci n'empêche en rien les initiatives personnelles.

Gérard BOZEC est chargé de prendre contact avec l'association pour signifier à l'association « Les P'tits loups » la position de l'APPAC.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

Elle se clôture par un « pot » offert par Robert ALLAIN.